



« aeb : une force au services des habitants »



www.aeb-parcimperial.fr



info@aeb-parcimperial.fr

Objet :

les navettes

A retenir :

- Double sens de la circulation mis en place
- Plusieurs arrêts réaménagés
- Nouvel itinéraire à partir du 6 mars 2023



Pour aller plus loin :

Cliquer [ici](#) pour aller sur le site de la ville

• Le contexte •

- Une navette électrique a été mise en place et circule au Vésinet depuis octobre 2022.
- Le circuit emprunté par la navette est néanmoins mal adapté aux besoins des usagers : trajets trop longs pour se rendre ou revenir du centre-ville, dessertes manquantes, arrêts mal indiqués, prix élevé du ticket.
- Les navettes qui circulent dans la ville sont ainsi vides ou peu fréquentées, ce qui fait craindre l'abandon de la ligne au terme de la phase d'expérimentation prévue jusqu'à août 2023.
- Depuis la réunion avec le transporteur Keolis et la Mairie le 17 novembre, les associations n'ont pas cessé de solliciter la Mairie afin qu'une action vigoureuse soit menée pour améliorer le fonctionnement de la ligne.

• Les réponses de la Mairie •

Mme Lonardi, Maire-adjointe, nous a informé récemment des évolutions suivantes :

1. Mise en place d'un double sens de circulation pour la navette à partir du lundi 6 mars :

- ✓ Les navettes continueront à emprunter le circuit actuel mais dans les deux sens.
- ✓ Les usagers du Nord du Vésinet pourront ainsi se rendre plus facilement au centre-ville. De même, les usagers du Sud de la Ville pourront revenir plus rapidement à partir du centre-ville.
- ✓ Les navettes passeront désormais toutes les 45 minutes dans un sens.

2. Plusieurs arrêts sont réaménagés :

- ✓ L'arrêt de la Rue Thiers est déplacé derrière l'église Sainte Marguerite, pour l'aller comme pour le retour
- ✓ Un nouvel arrêt est créé près de la Poste et du Forum

3. Les nouvelles plaquettes d'information sur le circuit et les horaires sont d'ores et déjà disponibles via le site internet de la Mairie (cliquer [ici](#)).

• L'action des associations •

- ✓ Les associations vont poursuivre auprès de la Mairie leur action quant à l'amélioration de la ligne. Le circuit emprunté par la navette électrique fait actuellement de « longues courses » dans des axes peu demandés par les usagers (exemple : la Route de Croissy) en évitant le centre-ville. De même, la navette gagnerait en fréquentation si le nombre d'arrêts était plus important afin de favoriser l'accès pour les usagers.
- ✓ Dans l'immédiat, les associations vont participer à la promotion et à la communication du nouveau circuit mis en place par la Mairie du Vésinet à partir du lundi 6 mars.